

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 108 (1982)
Heft: 21

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rée de trois ans et demi. Il a pour objet le développement d'instruments et de méthodes pour le diagnostic énergétique, la recherche et les essais de théra-

pies appropriées, ainsi que le contrôle de leur efficacité et de leur rentabilité pour les différents types de construction rencontrés dans notre pays.

Adresse de l'auteur:
Charles Weinmann, Dr en physique
Weinmann-Energies
1040 Echallens

Actualité

Logement et société

L'Interassar (Inter groupe des associations d'architectes de Genève), dans le but d'encourager et de soutenir une création de qualité en matière d'architecture et d'urbanisme, a créé un prix, destiné à récompenser chaque année une réalisation architecturale, digne du même coup d'attirer l'attention de la population; on se souvient encore du retentissement du prix attribué l'année dernière.

Pour la troisième édition de son prix, l'Interassar avait choisi pour thème l'habitat collectif. A l'issue de ses délibérations, le jury a renoncé à l'attribution du prix, aucune des réalisations proposées n'ayant entièrement satisfait l'ensemble des critères énoncés, à savoir:

- adaptation au site, afin d'établir des rapports visuels et historiques avec son environnement naturel et bâti;
- langage architectural clair, cohérence entre l'organisation intérieure et l'expression des façades et volumes;
- proposition présentant de l'intérêt pour une évolution future de la manière de concevoir, traiter et dimensionner l'habitat et ses prolongements;
- réalisation exécutée de préférence avec des moyens modestes.

Il faut saluer sans ambage la franchise d'un jury qui n'a pas craint, par sa décision, de faire ressortir la crise générale

de l'architecture et, plus particulièrement encore, celle de l'habitat collectif.

Les documents de l'organisateur dont nous disposions étaient succincts, mais suffisants pour nous permettre de constater que les deux groupes de bâtiments ayant reçu une mention cette année sont de ceux que l'on aurait pu voir dans les revues d'architecture des années 70, voire 60; le jury est encore plus sévère que nous, puisqu'il déclare hésiter «à désigner comme architecture variation ce qui en réalité n'est que construction, sur un thème, imitation ou répétition»; où sont l'espace, la lumière, les articulations? Qu'en est-il de la prise en compte des problèmes consécutifs à la crise de l'énergie?

Nous publions une photographie de chacun des projets ayant reçu une mention.

Mais ce qui semble plus intéressant, ce sont les réflexions que le même jury

porte sur l'évolution du problème du logement.

Il relève d'abord une certaine confusion dans les termes entre «logement» et «habitat»: le premier fait référence à la quantité et à la gestion, le second à la qualité et à la culture.

Ensuite, il tente une analyse des changements graves et divers que subit le monde contemporain: remise en cause des valeurs, des institutions et des pratiques consécutivement à la crise mondiale, transformation profonde du phénomène urbain, et apparition d'un macrocosme nouveau multipolaire, hiérarchisé, débordant les frontières, articulé à une armature urbaine mondiale.

La cellule familiale subit, elle aussi, une profonde mutation: à l'image de l'ancien groupe cohérent, où parents et enfants affrontaient ensemble la vie et ses difficultés, s'est substitué une société où chaque partenaire revendique avec des moyens divers une autonomie quasi totale, et un mode de vie propre (ô toute-puissance de la litote!).

Les parents et les enfants — et plus singulièrement encore les adolescents — sont enclins à s'opposer: «on s'aime bien pour le meilleur, mais pas pour la pire, ni pour toute la vie».

Cette mutation structurelle de la société conduit à une forte augmentation du nombre des logements de célibataires, ainsi qu'à une forte réduction de la taille moyenne des ménages; ajoutons encore que la liberté plus grande des mœurs, et le fait qu'il est fréquent que les deux conjoints travaillent, au point de pouvoir s'assumer individuellement au plan économique, a provoqué une augmentation de divorces et de séparations et, partant, une demande accrue de logements.

Il est intéressant de mettre en parallèle les éléments fournis par les statistiques officielles portant sur les variations constatées entre 1970 et 1980 (tableau I).

TABLEAU I

	Genève	Vaud
croissance de la population du canton	+ 5%	+ 2%
croissance des ménages	+ 21%	+ 25%
croissance des logements mis sur le marché	+ 23%	+ 24,5%
croissance des pièces mises sur le marché	+ 32%	+ 25,42%
nombre de pièces du parc immobilier	500 000	710 000
nombre d'habitants	350 000	520 000
nombre de pièces/habitant	1,42	1,36
soit, pour une valeur de 21,5 m ² /p, superficie totale		
habitable	1000 ha	2080 ha
surface moyenne opératoire par habitant	30 m ²	39,9 m ²



Pas de prix, mais une mention honorable: groupe de 4 immeubles réalisés à l'avenue du Bois de la Chapelle, à Onex, par MM. François Maurice et Louis Parmelin.

Sur la base des considérations que l'on peut tirer des chiffres du tableau ci-dessus, il apparaît combien il est important et urgent de rompre avec la notion périmée de « pièces », ce que fait par exemple le SEL (système d'évaluation de logements) et de promouvoir des plans permettant une polyvalence d'ameublement, voire même une adéquation aux conditions issues de l'évolution du « cycle familial ». Citons cette constatation tirée du SEL: « Le ménage évolue dans le temps à une cadence souvent sous-estimée. La notion du ménage dit normal n'est donc valable que pour un laps de temps très limité, ce qui a une incidence marquée sur les besoins de ce ménage. Une famille traverse différentes phases, de sorte que sa composition et sa dimension ne restent pas constantes. Les exigences relatives au logement changent donc de manière sensible tout au long du cycle familial; il est rare, de ce fait, qu'un même appartement satisfasse à toutes les exigences qui en découlent. »

A la lecture de ces lignes, on peut mesurer le fossé qui sépare les intentions de la réalité! Ce qui est plus grave encore, c'est l'absence quasi totale d'innovations dans le concept du logement. « Il y a quelque chose de plus important que la logique, c'est l'imagination », disait Alfred Hitchcock; il appartient donc à tous ceux qui, à un poste ou à un autre, s'occupent du logement — nous pensons aux autorités, aux promoteurs, aux urbanistes, aux architectes, aux politolo-



Autre mention à l'immeuble de MM. Werner Francesco, Gilles Paux et Jacques Vicari, à l'avenue Henry-Golay à Châtelineau. (Photos Klemm)

gues, aux sociologues — de tout mettre en œuvre pour sortir l'habitation de la banalité où elle croupit, banalité indigne d'une société avancée.

Nous fondons beaucoup d'espoir quant à l'impact que pourraient avoir les propositions à faire dans le cadre du deuxième tour du concours de logements à la Grangette et à Praz-Séchaud, à Lausanne, portant sur environ 45 000 m² de planchers bruts. C'est là une occasion idéale pour les architectes restant en lice de sortir des schémas sté-

réotypés et des plans conventionnels. Dans le rapport du jury, à l'issue du premier tour, on pouvait lire: « On trouve souvent de bonnes présentations des caractéristiques que devrait avoir un habitat de qualité adapté au site et à notre époque. Mais le produit offert en regard ne correspond pas toujours à ces bonnes intentions, ce qui démontre la grande difficulté qu'il y a à résoudre ce type de problèmes. »

On ne saurait mieux dire.

François Neyroud, arch. SIA

Tunnels: réduction de deux tiers des coûts de construction?

A l'aide de techniques correctes et en évitant l'emploi de coffrages à béton permanents et coûteux, on peut économiser jusqu'à deux tiers des coûts de construction d'un tunnel, déclare MM. Egil Lundebrekke et Eirik Øvstedal, de la Direction générale des routes norvégienne. Ceci signifie que les coûts seront si fortement réduits que des tunnels dans le roc peuvent être construits à un prix correspondant à celui de routes à ciel ouvert dans des agglomérations ou dans les régions côtières en terrain difficile.

Dans l'ouest de la Norvège, l'un des plus longs tunnels du nord de l'Europe vient d'être inauguré; il s'agit du tunnel de Hoyanger, long de 7522 m, qui, à plusieurs points de vue, représentera un symbole du succès de l'ingénierie norvégienne dans ce domaine. Malgré des conditions exceptionnellement difficiles, le tunnel aura été beaucoup moins cher que prévu au départ.

La Direction des routes utilise maintenant des faux plafonds en aluminium pour conduire l'eau dans les fossés sur les côtés lorsque le tunnel vient d'être ouvert à l'explosif. Cette mé-

thode coûte seulement le quart d'une construction correspondante en béton; de plus, des machines ont été développées pour permettre de percer beaucoup plus vite. Un troisième facteur est le haut niveau de qualification des bâtisseurs de tunnels qui savent se servir des machines et des techniques nécessaires pour obtenir un résultat optimal. MM. Lundebrekke et Øvstedal déclarent que les tunnels sous l'eau peuvent maintenant être beaucoup moins chers que la construction d'un pont, à condition que l'eau ne soit pas trop profonde.

Bibliographie

Guide de la planification d'une réhabilitation de quartier

par S. Deér, M. Gugger. — Un vol. A4, 80 pages. Prix broché: Fr. 7.—

Dans le Bulletin du logement, publié par l'Office fédéral du logement, est paru le volume 24: un « Guide de la planification d'une réhabilitation de quartier ». C'est la première publication d'une série qui traite des

auxiliaires méthodiques pour la planification de la réhabilitation. L'expérience le montre en effet, la réhabilitation de zones urbaines a pris aujourd'hui une grande importance. Il n'est pas rare cependant qu'il y ait loin de la prise de conscience du problème à des mesures concrètes. Cela tient pour une part à la complexité de la matière, puisque la réhabilitation urbaine exige la confrontation de structures données (construction, affectation, trafic, population) et des objectifs concurrentiels qui en découlent. D'autre part, et au contraire de ce qui existe pour la construction nouvelle, les instruments de planification permettant d'exécuter un projet de réhabilitation planifiée sont encore peu développés. Pour remédier à ce dernier manque, la Commission de recherche pour le logement s'est fixé pour but, d'entente avec des représentants communaux, de mettre à la disposition des spécialistes chargés de la réhabilitation divers instruments auxiliaires de planification.

Ce premier volume traite du processus général de la planification. Une introduction décrit les six phases d'un modèle, phases pour chacune desquelles la deuxième partie du volume présente des auxiliaires de travail et de décision, et traite en outre de

la participation, de la coopération au sein de l'administration, des structures de décision, ainsi que du choix d'un quartier et de la délimitation du problème. L'annexe contient notamment un aperçu de problèmes typiques de réhabilitation, des renseignements statistiques, et une bibliographie.

Ce rapport, bien qu'il soit axé sur la situation complexe de zones urbaines à rénover, fournira également des indications précieuses à des communes moins étendues, aux problèmes différenciés, disposant d'un personnel moins nombreux affecté à ce travail.

Ouvrages reçus

Publication n° 42/1981 du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux, Dübendorf et Saint-Gall, constituée de nombreux tirages à part d'articles sur les thèmes des matériaux, du bois, des plastiques, du papier, des textiles, des techniques d'essais et de la biologie des matériaux.

Selection of Distribution types for Extremes of Precipitation, par B. Sevrük et H. Geiger. World Meteorological Organization, Genève, n° 560. Rapport d'hydrologie opérationnelle n° 15. 1 brochure au format A4, 64 pages, figures, tableaux.